

Le Grand débat: L'organisation de l'État et des services publics

Réunion du 16 février 2019

7 participants

Accord de tous les participants pour ne pas remettre en cause les services publics.

Mais une question est posée parmi les participants : doit-on satisfaire toutes les exigences ? Quelles sont les limites ? Quels sont les critères pour créer ou maintenir tel ou tel service public ?

Les services publics sont financés par les impôts ; il faut que ce coût soit visible pour que chacun sache à quoi servent ses impôts

Est-ce que les services publics doivent être évalués sur le seul critère du coût financier ?

Il faut évaluer le rapport qualité/prix et tenir compte d'éléments qui ne sont pas quantifiables (qualité de vie, bien-être...). Par exemple : supprimer une maternité ou un service hospitalier de proximité peuvent être intéressants au niveau comptable mais préjudiciables à la qualité de vie des citoyens, à l'environnement et à la bonne répartition de la population sur le territoire.

Une commune privée de services publics n'est plus attractive. Les grandes villes dotées de services publics performants attirent les habitants au détriment de la qualité de vie, de l'environnement. On ne peut pas agrandir les banlieues à l'infini.

Le rapport coût/utilité d'un service public ne doit pas se mesurer uniquement en moyen financier, il faut inclure le bien-être de l'utilisateur et le coût environnemental. La qualité de vie n'est jamais prise en compte dans le calcul du PNB.

Aujourd'hui, il existe des moyens de maintenir les services publics dans les zones rurales comme par exemple les RPI (regroupement pédagogique intercommunal). Est-ce que cela doit être systématisé et est-ce pertinent dans tous les cas ? Cela doit être décidé localement et non pas par le ministère. Par exemple, faire un regroupement sur 2 communes très proches et faciles à relier est pertinent mais faire faire 1 heure de trajet à des enfants n'est pas raisonnable.

Dans les zones rurales, certains services publics sont absents, en particulier au niveau de la santé. Les médecins généralistes qui partent à la retraite ne sont pas remplacés et ceux qui sont en activité sont débordés de travail et refusent les nouveaux patients. Les spécialistes disparaissent peu à peu. Il y a de gros problèmes en ce qui concerne la santé mentale qui n'est pas prise en charge.

Une personne propose une période d'essai avant de supprimer un service public.

Unanimité pour donner plus d'autonomie aux pouvoirs locaux pour la gestion des services publics.

Trop de décisions sont prises au niveau de l'État. Les divisions administratives ont peu de pouvoir car pas assez de moyens financiers. Les quelques taxes qui pouvaient être collectées au niveau

local (taxe professionnelle, taxe d'habitation) ont été supprimées. Dans quel but ? Pour renforcer la main mise de l'État. L'État doit compenser cette perte de revenus, et c'est donc l'État qui tient les cordons de la bourse et donc le pouvoir. C'est de la « recentralisation » et non de la décentralisation.

Les regroupements de communes peuvent être une solution pour faire des économies, mieux gérer les moyens et les rendre plus performants.

Mais doit-on passer par une obligation ? Il faut prendre du temps, faire évoluer les mentalités et décider au niveau local après explication.

Des regroupements sont valables à certains endroits et pas à d'autres. Encore une fois, la décision ne doit pas venir de l'État.

On ne dirige pas un pays comme une entreprise. Il faut prendre son temps, organiser des débats, éduquer, expliquer et écouter.

En ce qui concerne Saurat, on pourrait organiser des débats sur des grands sujets de temps en temps et avant les conseils municipaux quand il y a une décision importante à prendre.

La gestion au niveau local et en particulier des finances doit tenir compte du fait qu'il y a des communes pauvres et des communes riches ; plus d'autonomie, ne doit pas entraîner d'effet pervers. Il faut une autorité régulatrice pour répartir équitablement les ressources.

La Culture en tant que service public est oubliée dans le Grand débat.

Quels sont les enjeux ? C'est un lien avant tout.

Une partie de la Culture relève du niveau local (par exemple : le festival occitan à Saurat) mais pour ce qui est de la Culture qui fait lien, qui fait Nation, elle doit être pensée au niveau national (Scènes nationales, DRAC) ; il faut qu'elle échappe au régionalisme et au copinage ; il ne faut pas rester dans l'entre-soi.

Les services publics sont indispensables mais ne peuvent pas s'occuper de tout. Il y a des services au public qui sont assumés par des associations. Malheureusement, les associations voient leurs moyens diminués (suppression des emplois aidés, baisse des subventions).

Pour des raisons purement comptables, il est question de supprimer encore 160.000 emplois de fonctionnaires ; d'où sort ce chiffre ?

Une discussion s'engage sur la pertinence de la privatisation de certains services publics.

Doit-on privatiser des services rentables comme celui de la distribution de l'eau potable ? Des spécialistes sont-ils plus performants qu'un service communal ?

Un service public doit être réellement au service de tous et doit être aussi performant qu'une entreprise privée avec un souci de rentabilité sociale et environnementale.

Dans tous les cas, s'il y a délégation de service public, il est nécessaire qu'il y ait un contrôle efficace.

Un participant regrette que les rapports de l'Etat et des religions ainsi que la laïcité soient absents du Débat.

